

Compte rendu des décisions du Conseil de gouvernance prises en sa réunion du 15 juillet 2022

A. Points de gestion courante

A.1. Approbation de l'ordre du jour

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve l'ordre du jour de la séance du 15 juillet 2022.

A.2 Approbation du rapport des discussions et du compte-rendu de la réunion du 20 mai 2022

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve le rapport des discussions et le compte-rendu de la réunion du 20 mai 2022.

A.3. Donations depuis la réunion du 20 mai 2022

Depuis la réunion du Conseil de gouvernance du 20 mai 2022, l'Université a reçu des dons en numéraire pour une valeur de 75.100 €, ainsi que deux dons en nature.

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte que la procédure de « Know Your Customer » (KYC) a été appliquée dans le cadre des donations en espèce présentées depuis la réunion du 20 mai 2022. Il accepte les donations proposées et remercie les généreux donateurs.

Il accepte également les donations en nature, sous réserve de la mise en œuvre des recommandations formulées par l'audit interne notamment en ce qui concerne la comptabilisation et la valorisation des donations, ainsi que l'émission des documents d'acceptation par l'Université aux donateurs.

Conformément à la loi du 27 juin 2018, ces donations sont sujettes à l'approbation du Ministre ayant la justice dans ses attributions.

A.4.a Conventions de coopération internationale : Cairo Regional Centre for International Commercial Arbitration (Égypte)

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve la signature de la convention de coopération interuniversitaire avec le Cairo Regional Centre for International Commercial Arbitration (Égypte).

A.4.b Conventions de coopération internationale : Università di Pisa (Italie)

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve la signature de la convention de coopération interuniversitaire avec l'Università di Pisa (Italie).

A.4.c Conventions de coopération internationale : renouvellements

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve le renouvellement des conventions de coopération internationale avec :

- University of Illinois at Urbana-Champaign (États-Unis) ;
- Université de Lorraine (France), Universität des Saarlandes (Allemagne) et Université Grenoble Alpes (France).

Le second accord sert à la mise en œuvre du programme conjoint de master en physique.

A.5.a Conventions : Accord-cadre avec le Laboratoire National de Santé

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve la signature de l'accord-cadre avec le Laboratoire National de Santé.

A.5.b Conventions : Accord-cadre avec le Ministère de la Justice – projet de réforme du droit luxembourgeois

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve la signature de l'accord-cadre avec le Ministère de la Justice en vue d'encadrer et d'accompagner le processus de réforme du code civil luxembourgeois.

A.5.c Convention de partenariat avec le LIST – renouvellement du programme de « Master en management de la sécurité des systèmes d'information »

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve le renouvellement de la convention de partenariat avec le Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST) concernant le programme de « Master en management de la sécurité des systèmes d'information – Promotion 14 » à compter du 1^{er} septembre 2021 jusqu'au 30 septembre 2023.

A.5.d Conventions : Digital Tech Fund – restructuration en SICAR

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve la restructuration du Digital Tech Fund en SICAR et mandate le Président du Conseil de gouvernance et le Recteur à signer les documents relatifs à cette restructuration.

A.5.e Conventions : Convention de collaboration avec le Ministère de l'Éducation nationale et de l'Enfance et de la Jeunesse – études sur le milieu scolaire

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve la signature de la convention de collaboration avec le Ministère de l'Éducation nationale et de l'Enfance et de la Jeunesse concernant des études à effectuer sur le milieu scolaire.

A.5.f Conventions : Convention de coopération avec ULCC, LTPES et ENEPS – promotion de l'activité physique des enfants

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve la signature de la convention de coopération avec :

- le Centre de gestion pour la formation continue et professionnelle universitaire GIE – University of Luxembourg Competence Centre (ULCC),
- le Lycée Technique pour Professions Educatives et Sociales (LTPES) et
- l'École Nationale de l'Éducation Physique et des Sports (ENEPS),

pour la mise en œuvre du certificat « Promotion de l'activité physique des enfants dans les domaines d'éducation formelle, non formelle et informelle (Zertifikat Bewegungsförderung und – erziehung in formalen, non-formalen und informellen Bildungssettings)», tel qu'approuvé par le Conseil de gouvernance de l'Université du Luxembourg en date du 18 mars 2022.

A.6.a Congés scientifiques : Demandes pour l'année académique 2023-2024

Décision : Sur proposition du Recteur, le Conseil de gouvernance accorde dix congés scientifiques pour l'année académique 2023-2024, dont neuf au premier semestre et un au deuxième semestre, sous les réserves exprimées en séance.

A.6.b Congés scientifiques : Demandes de reports

Décision : Le Conseil de gouvernance accorde le report de deux congés scientifiques

A.7 Activités accessoires du rectorat

Décision : Le Conseil de gouvernance autorise les activités accessoires des membres du rectorat et prend note de leurs revenus émanant des activités accessoires au titre de l'année 2022.

A.8 Gestion budgétaire et financière – situation financière au 31 mai 2022

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte de la situation financière au 31 mai 2022 de l'Université du Luxembourg.

B. Points d'ordre général

B.1 Informations du Président du Conseil de gouvernance et rapports des présidents des comités

B.2 Informations du Commissaire du Gouvernement

B.3.a Rapport d'activités et de gestion du Recteur

B.3.b Rapport du recteur nommé sur les travaux de transition

B.4. « Open PEARL » -projet TCS et dispositions réglementaires

Décision : Tenant compte des recommandations du Comité des affaires académiques et scientifiques, le Conseil de gouvernance

- mandate le recteur nommé à négocier avec le LIST l'ampleur de la collaboration avec l'Université du candidat classé premier, avec une ouverture pour une éventuelle affiliation à l'UL ;
- approuve la modification de la réglementation interne concernant les candidatures « PEARL » et « Open PEARL » et invite le Rectorat à la diffuser en interne et auprès du FNR ; le règlement d'ordre intérieur sera amendé en conséquence ;
- mandate le rectorat à inviter le FNR à une réflexion conjointe sur ses procédures pouvant déboucher sur une nomination à l'Université du Luxembourg, et ce en particulier au regard de leur conformité avec les réglementations internes et la gouvernance de l'Université.

Le Recteur est invité à veiller à ce que les représentants de l'Université connaissent les objectifs stratégiques et les politiques de l'Université et les défendent lors des auditions avec le FNR.

B.5 Echange de vue avec le titulaire de la chaire PayPal-FNR PEARL en « Digital Financial Services »

B.6.a Sciences de l'éducation : Plan de développement des sciences de l'éducation

Décision : Le Conseil prend acte du document représentant l'avancement des travaux sur le plan de développement des sciences de l'éducation et demande au rectorat de tenir compte des réflexions exprimées en séance dans la rédaction finale du document.

Considérant l'importance stratégique de ce domaine d'activité au sein de l'Université, et conformément aux dispositions de sa Charte, le Conseil de gouvernance décide d'instaurer un « comité des sciences de l'éducation » chargé d'en accompagner les activités et d'en assurer le suivi par des rapports réguliers au Conseil. Ce comité sera composé des membres suivants du Conseil :

- Madame Claudine Moulin, présidente ;
- Madame Sandra Visscher, membre ;
- Monsieur Georges Steffgen, membre.

Il invite également le rectorat à ce qu'un large consensus soit trouvé à l'intérieur de l'Université autour de ce plan.

L'approbation de futurs profils de poste est conditionnée par l'adoption par le Conseil de gouvernance de ce plan de développement.

B.6.b Sciences de l'éducation : Convention avec le gouvernement en matière de sciences de l'éducation

Décision : Le Conseil de gouvernance

- approuve la convention avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse en vue de la réalisation des activités d'enseignement supérieur et de recherche en matière de sciences de l'éducation à l'Université ;
- mandate le Président et le Recteur à signer cette convention ;
- demande au Recteur de lui communiquer à sa prochaine réunion la composition du comité consultatif international prévu au paragraphe 2 de l'annexe la convention.

Il invite également le rectorat à veiller à la bonne mise en œuvre de cette convention.

B.6.c Sciences de l'éducation : Profils de postes

Voir les points C.4.a, C.4.b et C.4.c.

B.7 SnT – Rapport d'expertise du SnT

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte du rapport du comité d'experts sur le centre interdisciplinaire « Centre for Security, Reliability and Trust (SnT) ».

Il invite le recteur nommé à lui présenter un plan d'action dans l'une des prochaines réunions.

B.8 Divers

C. Points ayant trait aux facultés et aux centres interdisciplinaires

C.1. Candidatures au programme ERC 2023

Décision : Considérant que la planification budgétaire pluriannuelle tient compte de ces candidatures, le Conseil de gouvernance approuve la soumission d'un projet « ERC Starting Grant » pouvant mener à la création d'un poste de professeur et prend acte de deux autres soumissions de projets.

C.2.a Liste de nomination : Professeur ordinaire en sciences infirmières

Décision : Le Conseil de gouvernance arrête la liste de nomination pour le poste de professeur ordinaire en sciences infirmières [*Full professor in Nursing Sciences*] / F1-50012422 / telle que proposée par la commission de recrutement et demande au Recteur d'entamer les négociations avec les candidats dans l'ordre de leur classement.

C.2.b Nomination : Professeur émérite

Décision : Le Conseil de gouvernance attribue à Monsieur Roland Sanctuary le titre de professeur émérite de l'Université du Luxembourg à l'issue de son contrat de professeur senior.

C.3.a Profil de poste : Professeur ordinaire ou professeur adjoint (en prët titularisation conditionnelle) en droit luxembourgeois du numérique

Décision : Considérant que le poste est tenu en compte dans les budgets de l'Université, le Conseil de gouvernance approuve le profil de poste de professeur ordinaire ou professeur adjoint (en prët titularisation conditionnelle) en droit luxembourgeois du numérique [*Full Professor or Associate Professor (promotion track) in Luxembourg Digital Law*] / F2-50012583.

C.3.b Nomination : Professeur à titre honoraire en innovation – renouvellement

Décision : Le Conseil de gouvernance renouvelle la nomination de Madame Bettina Peters en tant que professeure à titre honoraire en innovation [*Honorary Professor for Innovation*] rattachée au Département Sciences économiques et gestion de la FDEF, au 1^{er} septembre 2022, pour une durée de trois ans.

C.3.c Nomination : Professeur émérite

Décision : Le Conseil de gouvernance attribue à Monsieur Patrice Pieretti le titre de professeur émérite de l'Université du Luxembourg à l'issue de son contrat de professeur senior.

C.4.a Profil de poste : Professeur ordinaire en sciences de l'éducation (formation des enseignants)

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve le profil de poste de professeur ordinaire en sciences de l'éducation (formation des enseignants) [*Full Professor of Educational Sciences (Teacher Training)*] / F3-50012713.

Un membre du rectorat présidera le comité de recrutement.

C.4.b Profil de poste : Professeur ordinaire ou professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en éducation « STEM »

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve le profil de poste de professeur ordinaire ou professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en éducation STEM [*Full Professor or Associate Professor (promotion track) for STEM Education*] / F3-50016526.

Un membre du rectorat présidera le comité de recrutement.

C.4.c Profil de poste : Professeur ordinaire ou professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en éducation inclusive

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve le profil de poste de professeur ordinaire ou professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en éducation inclusive [*Full Professor or Associate Professor (promotion track) for Inclusive Education*] / F3-50010782.

Un membre du rectorat présidera le comité de recrutement.

C.4.d Nomination : Professeur invité en sciences de l'Éducation – renouvellement

Décision : Le Conseil de gouvernance renouvelle la nomination de Monsieur David Baker en tant que professeur invité en sciences de l'éducation [*Guest Professor of Educational Sciences*] auprès du Département Sciences sociales de la FHSE, au 1^{er} septembre 2022, pour une durée de trois ans.

C.4.e Nomination : Professeur invité en économie et psychologie – renouvellement

Décision : Le Conseil de gouvernance renouvelle la nomination de Monsieur Andrew Clark en tant que professeur invité en économie et psychologie [*Guest Professor of Economics and Psychology*] auprès du Département Sciences comportementales et cognitives de la FHSE, au 1^{er} septembre 2022, pour une durée de trois ans.

C.5.a Profil de poste : Professeur adjoint ou professeur assistant (en pr titularisation conditionnelle) en conception des march s num riques de l' nergie

D cision : Consid rant que le poste est tenu en compte dans les budgets de l'Universit , le Conseil de gouvernance approuve le profil de poste de professeur adjoint ou professeur assistant (en pr titularisation conditionnelle) en conception des march s num riques de l' nergie [*Associate Professor or Assistant Professor (tenure track) in Design of Digital Energy Markets*] / SnT.

A l'issue de la r union, le Ministre de l'Enseignement sup rieur et de la Recherche, Monsieur Claude Meisch, a rejoint la s ance pour un  change de vues avec le Conseil de gouvernance.

